

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du lundi 25 octobre 2021 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, TRIOMPHE Rodolphe, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, CLAIRET Martin, BAUDOUIIN René, REVEL Évelyne, NICOLAS Geneviève.

Sébastien FÊCHE, excusé, a remis une délégation de pouvoir à Cyril GOUTAILLER.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 25 octobre 2021

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2020

M. le Maire extrait de ce rapport, consultable en mairie, quelques chiffres :

Le service public d'eau potable regroupe 48 communes dans le Rhône et 29 dans la Loire ; il dessert 79 345 habitants. Le total des volumes d'eau potable en ressources est de 6 118 827 m³.

A Néronde il y a 317 abonnés au service ; la consommation moyenne par abonné est de 93 m³. Le coût du m³ pour la facture 120m³ d'un usager est de 3,38 € TTC

Diaporama sur le fonctionnement du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais.

Ce point de l'ordre du jour n'est pas traité, en raison de l'absence de Sébastien Fêche qui seul a assisté à la réunion.

Programme travaux sur réseaux (eau et assainissement et voirie)

Dans la continuité des travaux précédents, il est envisagé la réfection des rues de la Sauverie et du Trêve. Diverses subventions seront sollicitées pour aider au financement de ces éventuels travaux.

Convention abribus.

Michel Bussery présente ce dossier concernant l'abribus pour les lycéens en bas du village. Cet abri étant régulièrement vandalisé et la vitre cassée, la Région propose d'installer un abri avec tôles anti-vandalisme. La commune doit mettre en place une dalle béton. Contact a été pris avec le lycée Pierre Coton qui accepte de réaliser cette dalle.

Les membres du conseil approuvent cette initiative et la signature d'une convention avec la Région.

Subvention cantonale 2022

M. le Maire informe de la demande d'une subvention auprès du conseil départemental (enveloppe cantonale de solidarité) pour la réfection de la tour des Œufs.

Il rappelle l'obtention d'une subvention DETR exceptionnelle de 18 553 € (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la placette du Cuvage.

Convention SAGE - Renouvellement adhésion aux services SAGE (du SIEL)

Michel Bussery rappelle les services proposés par ces services :

- Module de diagnostic et d'assistance
- Module d'accompagnement aux travaux
- Maîtrise d'ouvrage des travaux
- Certificats d'économie d'énergie

Après discussion, le vote pour cette adhésion est le suivant :

POUR : 8

CONTRE 2 (Sébastien Fêche, Rodolphe Triomphe)

Fourniture et pose du kit illuminations

Cyril Goutailler donne les informations suivantes pour l'extension des illuminations de fin d'année, rue des Écoles et rue des œufs.

Le devis de 4191 € est pris à 55 % par le SIEL. Il reste 1886 € à la charge de la commune, plus 910 euros de fournitures, soit 2996 €

Autorisation de décisions modificatives

Vu l'instruction budgétaire M14, vu le budget de la commune, M. le Maire propose au conseil municipal d'anticiper pour la prise de décisions budgétaires modificatives pour cette fin d'année 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne tout pouvoir à M. le Maire pour cette prise de décisions.

Dossiers en cours

Michel Bussery rend compte de l'activité du Conseil Municipal des Enfants.

Le dernier conseil a eu lieu samedi 16 octobre.

- Les élus projettent de réaliser un panneau pour la sécurité, à installer rue des écoles.
- Une rencontre est prévue avec le CME de Saint-Marcel de Félines sur le thème de la Convention internationale des droits de l'enfant.
- Les membres du CME seront invités aux manifestations de la mairie, la prochaine étant la commémoration du 11 novembre.

Cyril Goutailler rend compte de différents dossiers suivis avec Sébastien Fêche

- Travaux placette du cuvage.

Le devis pour la démolition (toit et haut des bâtiments) est accepté

Des devis sont à l'étude pour la maçonnerie, la charpente.

- Voirie : des devis sont à l'étude pour aménager le chemin de Chamarron.

- la vente du bois proposé par la commune a été réalisée comme convenu pour 150 euros.

Cyril Goutailler informe également des résultats du concours de fleurissement :

Néronde a été classée 4ème ex-æquo dans la catégorie des communes de moins de 600 habitants

Gilbert Dauphin a reçu le deuxième prix dans la catégorie « Jardins fleuris - Potagers »

ont été également sélectionnés, sans obtenir de prix, Joël Delorme « Décor sur le voie publique » et

Henri Geay « Balcons et fenêtres »

La remise des prix aura lieu samedi 13 novembre à Panissières.

Il demande aux membres du conseil de valider une recherche hypothécaire concernant la salle de l'amicale auprès de SPF de ROANNE. Cette recherche nous est facturée 16,52 euros. Elle devrait permettre de retrouver le titre de propriété.

Geneviève Nicolas souhaite que le règlement des salles communales soit arrêté lors du prochain conseil.

Elle informe que le panneau indiquant la chapelle classée monument historique est commandé.

Elle alerte les membres du conseil sur la dangerosité de la rue Traîne-Cul qui fait l'objet d'un trafic important, avec souvent des vitesses excessives...

Geneviève Planche informe qu'un nouveau logiciel concernant l'urbanisme a été installé.

Il va être obligatoire d'équiper les salles de catégorie 5 d'un défibrillateur. La CCFE a lancé une consultation auprès des communes désireuses de s'équiper pour répondre aux futures exigences légales.

René Baudoin a réalisé divers petits travaux salle Henri IV. La barrière de sécurité vers la rampe d'accès handicapés a été posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Date du prochain conseil municipal : lundi 6 décembre.

Le Maire

Le Secrétaire

Gérard MONCELON

Michel BUSSERY

